

COMMENT AGIR DANS MA COMMUNE ?

LES ACTIONS QUE PEUVENT PRENDRE EN MAIN LES ÉLUS LOCAUX

MOBILITÉS

- **Créer** des pistes cyclables • **mettre en place** des pédibus et vélobus • **mettre à disposition** des vélos en location longue durée • **soutenir** les ateliers de réparation de vélos • **mettre en place** des rues aux écoles • **réduire** la vitesse des voitures en centre-bourg • **participer** au développement du Service Express Régional Métropolitain (SERM) élargi aux territoires ruraux

ALIMENTATION & AGRICULTURE

- **Approvisionner** localement les cuisines et encourager l'alimentation biologique
- **développer** la production maraîchère • **développer** des jardins partagés, créateurs de liens
- **limiter** la consommation foncière et protéger les terres agricoles et naturelles
- **installer** un compost par école et sensibiliser contre le gaspillage alimentaire
- **s'impliquer** dans le Projet Alimentaire Territorial

ESPACES NATURELS

- **Réaliser** un Inventaire de Biodiversité Communale (IBC)
- **favoriser** l'infiltration des eaux pluviales dans le sol en développant la végétalisation des espaces urbains et en désimperméabilisant les sols (par exemple les cours d'écoles)
- **restaurer et créer** des corridors écologiques

GOUVERNANCE & MOBILISATION

- **Avoir** une personne référente sur la transition écologique et énergétique par commune
- **prendre** chaque décision sous le prisme de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique
- **renover** les bâtiments publics

Le plan se compose de 136 actions décidées en 2025 par les élus du territoire

Ces actions poursuivent toutes le même objectif : préserver la santé et le bien être des humains, de la biodiversité et du sol sur le territoire du Pays Loire Beauce

LE PLAN CLIMAT C'EST POUR ET PAR LES COMMUNES :
AGISSONS ENSEMBLE POUR LE CLIMAT.

PETR Pays Loire Beauce, 2 rue du Général Lucas, 45130 SAINT-AY,
02 38 46 01 70, www.paysloirebeauce.fr, planclimat@paysloirebeauce.fr

LE PLAN CLIMAT AIR-ÉNERGIE-TERRITORIAL (PCAET)

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Décryptage du PCAET des communautés de communes de la Beauce Loirétaine, des Terres du Val de Loire et du PETR Pays Loire Beauce

COMMENT AGIR DANS MA COMMUNE ?



LE PAYS LOIRE BEAUCE



Le Pays Loire Beauce regroupe :

- 48 communes
- 67 000 habitants sur 1 057 km².

LE PCAET - 2025-2031

Un PCAET est un document de planification à la fois stratégique et opérationnel dans la lutte contre le changement climatique.

Il est obligatoire pour les EPCI de plus de 20 000 habitants.

Il définit la stratégie à adopter en matière de transition énergétique et écologique et détermine les actions à mener sur les 48 communes.

OBJECTIFS 2030

↘ 21% de la consommation d'énergie (-50% à horizon 2050)

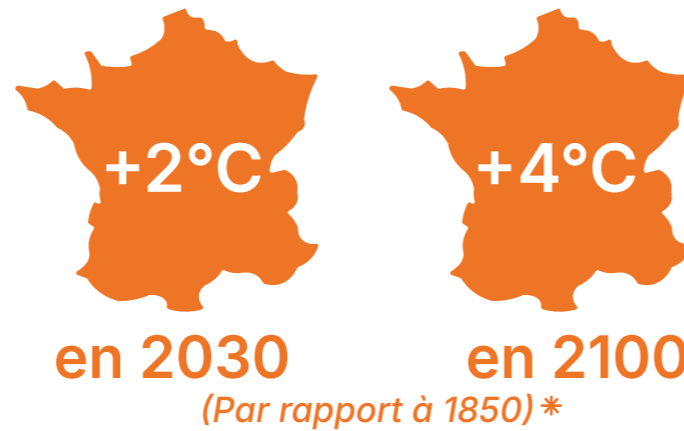
↘ 38% des émissions de GES (-86% à horizon 2050)

↘ 16% des émissions de GES territoriales séquestrées

La production d'énergies renouvelables devra atteindre

34%

de la consommation d'énergie (100% en 2050).



Avant 2010, la température terrestre augmentait de +1°C tous les 2 000 ans : cela équivaut à un piéton qui marche à 5km/h.

Depuis 2010, la température terrestre augmente de 0,3°C tous les 10 ans, cela équivaut à présent à une voiture qui roule à 300 km/h. (source Shift Project)



Selon le Haut Conseil pour le Climat, il est nécessaire d'agir maintenant pour **atténuer** le réchauffement climatique, et **s'y adapter** en parallèle. Voici le dialogue entre deux élus sur le sujet.

COMMENT ON S'Y PRÉPARE ?

As-tu lu l'étude sur les conséquences du réchauffement climatique sur les territoires ?

Oui et quelle claque ! Nous risquons, en plus d'une hausse de morts et de blessés, **une hausse de la menace sur nos biens et infrastructures d'au moins 50% d'ici 2050 dont 30 à 40% liés au climat !**

Ces chiffres sont impressionnants. À cela **s'ajoutent la perte de ressources locales**, celle de **services écosystémiques** (régulation du cycle de l'eau, pollinisation, fertilité du sol etc.) ou encore la **dégradation des paysages...**

Mais tout n'est pas perdu n'est-ce pas ?

Oui, la transition est aussi **une opportunité d'amélioration de notre qualité de vie !**

Tu as raison, que ce soit pour la **santé**, la lutte contre la **précarité énergétique**, le **mal-logement**, une meilleure **mobilité**, la création **d'emplois** ou encore la **réduction des inégalités**.



Découvrez le contenu du PCAET